

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20171106_10

Séance du 6 novembre 2017

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation :
30 octobre 2017

Date d'affichage :
13 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le six novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Claudine QUATREPOINT (Procuration à Florent SERRETTE), Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Maison de services au public (MSAP)

Demande de reconnaissance

Suite à l'accord du conseil municipal pour la mise en place d'une Maison de services au public (MSAP), M. le Maire a obtenu les réponses favorables des partenaires suivants : La Poste, CAF du Jura, CPAM du Jura, CARSAT Bourgogne Franche-Comté, MSA Franche-Comté, Pôle emploi Lons-Champagnole, Conseil départemental du Jura, Mission locale Sud Jura et ALCG. Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour signer les conventions nécessaires avec ces opérateurs.

Le conseil municipal charge également M. le Maire de solliciter M. le Préfet du Jura pour procéder à la reconnaissance de la MSAP afin

Envoyé en préfecture le 15/11/2017

Reçu en préfecture le 15/11/2017

Affiché le



ID : 039-200057115-20171106-DCM_20171106_10-DE

que celle-ci puisse être mise en place dans les locaux de l'agence postale communale, qui ouvrirait ainsi également une partie des après-midis en étant un guichet d'orientation pour les démarches des habitants du Plateau de Nozeroy auprès des services publics partenaires (informations, rendez-vous, accès et aide informatique pour la constitution de dossiers...).

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE